

Déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2014

No. : CSSS-020

Secrétaire 

Montréal, le 4 novembre 2014

### Réforme du Réseau de la santé : des reculs inquiétants

Lors du dépôt-surprise du projet de loi 10 du Ministre de la Santé à la fin septembre, le choc a été très fort dans le milieu des personnes en situation de handicap et leurs proches. Le Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS) et ses partenaires se battent depuis des années pour faire pression sur les décideurs politiques afin d'améliorer l'accès aux services sociaux et de santé pour la population en situation de handicap. Alors que le milieu demande ardemment plus de ressources, de meilleurs services, plus de professionnels, de meilleurs services à domicile, le projet de loi 10 y répond par une xième réforme de structures, une centralisation accrue, une accentuation du médical sur le social et une disparition des établissements spécialisés.

Comme la grande majorité des acteurs internes et externes du réseau, le Mouvement PHAS affirme que la dernière chose dont nous avons besoin est une réforme administrative qui implique des compressions. Nous avons besoin que cessent les réductions budgétaires et les coupures de personnel. Nous avons besoin que soient réduites les listes d'attente, que soient arrêtées les ruptures de service, les réévaluations à répétition, la sous-traitance des services, etc. Plusieurs éléments du projet de loi nous laissent croire que certains services pourraient être privatisés et que les groupes communautaires pourraient être contraints de se joindre à cette démarche.

Comme organisation provinciale, nous nous préoccupons de la perte d'expertise locale et de la diminution de la capacité décisionnelle régionale. La diminution drastique du nombre d'établissements, donc du nombre de conseils d'administration et en conséquence, du nombre de comités d'usagers, nous inquiètent fortement. Comme organisation faisant la promotion des droits des personnes en situation de handicap, nous sommes inquiets des recours qui seront disponibles à l'intérieur des nouveaux méga-établissements.

Malheureusement, le processus de cette réforme majeure se fait dans la précipitation et en vase clos. Il n'y aura eu aucune consultation avant le dépôt du projet de loi, la commission parlementaire qui se déroule ces jours-ci se fait sur invitation très restreinte et dans l'urgence, alors que le ministre nous annonce que le projet de loi devra être adopté avant les Fêtes !

Nous souhaitons ardemment que le gouvernement Couillard n'adopte pas en catastrophe ce projet de loi et prenne le temps de s'asseoir sérieusement avec les différents acteurs, dont les personnes en situation de handicap, pour trouver des solutions qui permettent de régler, une fois pour toutes, les problèmes d'accès aux services. Pour le Mouvement PHAS, les services doivent être publics, universels, gratuits, transférables, intégraux et accessibles partout au Québec.

**Mouvement PHAS** (Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services)

Tél : (514) 638-4777

5095, 9<sup>e</sup> Avenue, Bureau 101

Montréal (Qc), H1Y 2J3

[mouvementphas@yahoo.ca](mailto:mouvementphas@yahoo.ca)

[www.mouvementphas.org](http://www.mouvementphas.org)

Le Mouvement PHAS est une coalition de promotion et de défense du droit à l'accès à des services sociaux et de santé qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap et à ceux de leur famille.